



GUIDE DU BUREAU VERT – TOURISME MONTRÉAL
3^e édition **Janvier 2010**

Introduction



Les défis de la gestion environnementale représentent des enjeux de taille pour toutes les organisations dans le monde d'aujourd'hui. L'industrie touristique, de par la nature même du déplacement, est l'un des secteurs le plus touché par cette problématique et plusieurs intervenants, à Montréal comme ailleurs, se sont déjà engagés à limiter l'empreinte de leurs actions sur l'environnement. Le secteur des congrès est particulièrement vigilant à ce chapitre, surtout aux États-Unis.

Au cours des dernières années, Tourisme Montréal a fait des efforts considérables dans l'application de bonnes pratiques en matière de qualité et de développement durable, comme en font foi l'accréditation qualité obtenue dernièrement de Destination Marketing Association International et la récente accession de Montréal au titre de première grande ville au monde à adhérer à la Charte en Géotourisme de la National Geographic Society.

À l'heure où les enjeux environnementaux sont préoccupants pour tous (employés, membres, clients et partenaires), l'adoption d'un Guide du bureau vert à Tourisme Montréal permet d'affirmer clairement l'intérêt que notre organisation porte au développement durable et d'énoncer ses objectifs en la matière.

La gestion environnementale est un processus qui intègre les aspects environnementaux aux tâches de gestion associées à chacune des activités du personnel de l'organisation. Une telle politique fait appel à la responsabilisation personnelle et collective des employés et le succès d'une telle démarche repose sur l'intégration dans les tâches et les fonctions de chacun des employés, des préoccupations et des responsabilités en matière de gestion environnementale. Cette politique s'appuie sur une étroite collaboration tant avec les membres et les fournisseurs, qu'avec les gens de la communauté.

Ainsi, la politique dont se dote Tourisme Montréal précise l'implication et la complicité du personnel quant à la mise en œuvre de cette initiative.

Objectifs



Par l'adoption d'une politique environnementale, Tourisme Montréal poursuit l'objectif d'instaurer des pratiques de gestion environnementale au sein de l'organisation.

À titre d'organisation vouée au développement économique de la métropole montréalaise, Tourisme Montréal vise à :

- favoriser la prise en charge de la gestion environnementale par ses employés;
- préconiser des actions préventives et correctives pour réduire l'empreinte résultant de ses activités sur l'environnement;
- intégrer graduellement dans ses achats et par le biais de ses fournisseurs l'atteinte des objectifs de la présente politique;
- connaître, à l'aide d'une série d'indicateurs, les impacts de ses activités sur l'environnement ;
- informer ses membres, de façon régulière, de son approche de gestion environnementale.

Élaboration et mise en œuvre de la politique



- L'élaboration et la mise en œuvre de la politique sont des exercices instaurés par l'organisation et soutenus par la direction. Le présent document constitue donc une première édition qui pourra être bonifiée et étoffée avec le temps.

- Tourisme Montréal donnera priorité aux applications suivantes :
 - À Tourisme Montréal
 - Papeterie
 - Fournitures de bureau
 - Bouteilles d'eau
 - Recyclage du matériel informatique
 - Fournisseurs de produits
 - Outils promotionnels
 - Matières recyclables
 - Économies d'énergie
 - Vaisselle et ustensiles
 - Mobilité des employés
 - Vers le lieu de travail
 - À l'extérieur



À Tourisme Montréal

À Tourisme Montréal

- Papeterie -



- Favoriser l'impression recto/verso des documents ;
- Prioriser les achats de papiers composés de matières recyclées autant que faire se peut, tout en tenant compte des prérogatives financières. Le choix devra aussi être fait en fonction d'une utilisation interne ou externe;
- Option d'ajouter à la fin des courriels des employés de Tourisme Montréal, un message suggérant de ne pas imprimer inutilement les courriels.

Mise en œuvre

- Affiches de sensibilisation près des photocopieurs pour les impressions recto/verso.
- Achat priorisé de papier composé de matières recyclées (déjà appliqué en partie).
- Établir régulièrement un bilan de la réduction de la consommation de papier.

À Tourisme Montréal

- Fournitures de bureau -



- Dans la majorité des cas, les fournitures de bureau peuvent être réutilisées, notamment les pochettes, les classeurs et les chemises.

Mise en œuvre

- Aménager un espace plus facilement accessible pour le matériel à réutiliser que pour le matériel neuf.
- Réutiliser les cocardes lors de nos événements (déjà appliqué en partie).
- S'assurer que les employés soient informés du matériel ou des fournitures de bureau à réutiliser (déjà appliqué).

À Tourisme Montréal - Bouteilles d'eau -



- Il est urgent de cesser toute consommation d'eau embouteillée par les employés et les invités de Tourisme Montréal. En effet, le marché de l'eau embouteillée entraîne non seulement la fabrication de milliards de bouteilles en plastique, mais nécessite aussi le transport de l'eau, ce qui aggrave la pollution et accélère le réchauffement de la planète.

Mise en œuvre

- Éliminer la consommation d'eau embouteillée dans les principaux lieux de réunion à Tourisme Montréal. L'utilisation de carafes d'eau sera la norme.

À Tourisme Montréal

- Recyclage du matériel informatique -



- Le matériel informatique usagé sera envoyé à des organismes en mesure de leur donner une seconde vie. L'entreposage du matériel désuet sera également soigneusement repensé, afin d'éviter d'enfouir les éléments toxiques contenus dans les appareils.

Mise en œuvre

- Recycler les matières dangereuses ou nocives, lorsque possible : cartouches d'encre de photocopieurs et d'imprimantes.
- Disposer, de façon sécuritaire, des piles des appareils électroniques tels que les télécommandes ou les téléphones cellulaires (déjà appliqué)
- Léguer à des organismes de charité le matériel informatique et électronique désuet qui pourrait être réutilisé.

À Tourisme Montréal - Fournisseurs de produits et partenaires-



- Tourisme Montréal fait affaire avec de nombreux fournisseurs de services. À cet égard, les contrats signés pourraient inclure des clauses « écoresponsables ».
- Établir la nécessité de tout achat de produits et en évaluer les alternatives. Encourager (auprès du propriétaire de notre immeuble) l'achat de produits respectueux de l'environnement.
- Tourisme Montréal s'assurera que les événements montréalais qui requièrent un financement de son programme d'aide aux événements auront entrepris une démarche verte

Mise en œuvre

- Sensibiliser le propriétaire de l'immeuble abritant Tourisme Montréal de commander auprès d'entreprises spécialisées des produits de nettoyage respectueux de l'environnement.
- En tenant compte des impératifs financiers, intégrer dans tous les contrats signés avec nos fournisseurs la clause « écoresponsable » suivante : *dans le cadre de la nouvelle politique verte de Tourisme Montréal, adoptée par son Conseil d'administration au printemps 2008, les fournisseurs de Tourisme Montréal devront faire la démonstration par écrit de leur démarche ou implication verte au sein de leur propre organisation. Cette démonstration écrite ne devra pas dépasser 500 mots. Tourisme Montréal se réserve le droit de ne pas retenir un fournisseur s'il ne nous produit pas une démonstration convaincante.*

Les achats



- Les achats pour toutes les activités de Tourisme Montréal (localement ou à l'étranger) devront suivre les règles suivantes :
 - Dans la mesure où cela est économiquement viable, la direction de Tourisme Montréal suivra les consignes vertes suivantes en ce qui concerne les achats :
 - A) La priorité ira aux produits achetés localement et verts.
 - B) Si cela est trop onéreux ou que le produit recherché (répondant aux consignes) n'existe pas alors l'achat local doit être priorisé.
 - C) Si aucun produit recherché localement n'est disponible, l'achat d'un produit vert à l'étranger sera envisagé.
 - D) Après analyse, si aucun produit local ou vert n'est disponible à un prix raisonnable, alors les gestionnaires pourront procéder à l'achat du produit même s'il ne respecte pas les règles environnementales.

À Tourisme Montréal - Matières recyclables -



- Recycler de manière efficace les matières émises par Tourisme Montréal

Mise en œuvre

- Explorer la possibilité de recycler toutes les matières (autres que les cannettes et le papier qui sont déjà recyclés) avec le propriétaire.

À Tourisme Montréal - Économies d'énergies -



- S'assurer, en collaboration avec le propriétaire de l'immeuble de Tourisme Montréal, de prendre toutes les mesures appropriées pour économiser l'énergie.

Mise en œuvre

- Afficher des rappels aux endroits stratégiques invitant la dernière personne à sortir des salles de conférence à éteindre les lumières.
- Remplacer des ampoules de style standard par des ampoules à basse consommation et/ou fluorescentes.
- Remplacer les lampes halogènes, y compris les halogènes basse tension, plus énergivores et plus coûteuses.
- Régler les thermostats à une température raisonnable, c'est-à-dire d'une température d'environ 19 ou 20 Celsius dans les bureaux.

À Tourisme Montréal

- Vaisselle et ustensiles -



- Depuis quelques années, Tourisme Montréal a réduit sensiblement sa consommation de plastique, en privilégiant l'utilisation de vaisselle et d'ustensiles réutilisables (non jetables). Certains ajustements restent toutefois à faire.

Mise en œuvre

- Favoriser un espace de rangement séparé pour la vaisselle des employés et celles des invités.
- Doter les cuisinettes de pichets d'eau et de thermos au design intéressant.



Mobilité des employés

Mobilité des employés - Vers le lieu de travail -



Transport actif :

Plusieurs employés de Tourisme Montréal utilisent déjà des moyens de transport écologiques pour se rendre sur leur lieu de travail : la marche, le vélo et le transport en commun.

Mise en œuvre

- Négocier avec le propriétaire de notre immeuble un espace pour le stationnement des vélos des employés de Tourisme Montréal (déjà appliqué).
- Faciliter l'accès à des douches (déjà appliqué).
- Explorer la possibilité de négocier des rabais pour les salles d'exercices physiques pour les employés (déjà appliqué).

Mobilité des employés - À l'extérieur -



Les activités de Tourisme Montréal, de par la nature même de l'organisme, amènent le personnel à se déplacer fréquemment en avion. Ces déplacements ont un impact significatif sur l'environnement et en particulier sur les émissions de gaz à effet de serre.

À partir de 2008, les émissions en CO₂ des déplacements des employés de Tourisme Montréal ont été compensées.

Ainsi, il a été estimé qu'en 2008, ces déplacements ont émis 260 tonnes métriques de CO₂ dans l'environnement.

En 2009, pour compenser la trace environnementale des déplacements effectués en 2008, Tourisme Montréal a investi 7000 \$ dans la Fondation Muséums Nature à des fins de reverdissement du Jardin botanique de Montréal.

Cet exercice de compensation sera réévalué chaque année.

Mobilité des employés - À l'extérieur -



Mise en œuvre

- Pour tout déplacement en avion des employés et des participants aux missions commerciales, Tourisme Montréal compense les émissions de carbone produites par une contribution à une organisation montréalaise ayant des objectifs environnementaux ou de reverdissement (déjà appliqué).
- Le tourisme génère bien sûr de nombreux déplacements à Montréal et afin d'inciter les touristes à utiliser le transport en commun, Tourisme Montréal continuera d'ajouter systématiquement sur ses documents promotionnels les stations de métro les plus proches des lieux où se déroulent les événements.



Mise en œuvre du guide vert

Mise en œuvre -Création d'un comité vert permanent à Tourisme Montréal-



- Le Comité a pour mandat :
 - d'assurer l'application de la politique et la réalisation de ses objectifs à Tourisme Montréal;
 - d'identifier les priorités en matière de gestion environnementale;
 - de présenter à l'ensemble du personnel les différents volets du Guide vert ;
 - de rendre public annuellement l'état d'avancement de la gestion environnementale à Tourisme Montréal et notamment de faire connaître les initiatives intéressantes;
 - de voir à l'évolution du Guide du bureau vert de Tourisme Montréal.

- Membres potentiels :
 - Tout employé de Tourisme Montréal soucieux de l'environnement

Mise en œuvre -Communications-



- Les éléments de communication suivants devront être pris en compte :
 - Rencontres des employés membres du Comité vert avec chaque service de l'organisme pour présenter le Guide vert et obtenir le point de vue des employés (présentations PowerPoint, remue-méninges).
 - Affiches de sensibilisation près des photocopieurs, dans les cuisines et sur les bacs de recyclage.
 - Information intégrée dans l'Intranet pour renseigner les employés sur l'état de la mise en application de la politique, par exemple les étapes franchies, les pourcentages et les quantités de matières recyclées ou non utilisées, etc. (envois faits selon les besoins).
 - Création de fiches de petits gestes à ne pas oublier pour les employés.



Création d'un comité vert de l'industrie touristique montréalaise

Création d'un comité vert de l'industrie touristique montréalaise



Tourisme Montréal coordonnera la création d'un Comité vert de l'industrie touristique montréalaise qui veillera à faire face aux enjeux que rencontrent notre destination comme l'ensemble de nos concurrents, c'est-à-dire encourager la croissance du tourisme tout en réduisant son empreinte sur l'environnement. Ce Comité, présidé par Tourisme Montréal, est formé des intervenants suivants : un membre de l'Association des hôtels du grand Montréal, un représentant des Aéroports de Montréal, un représentant du Palais des congrès de Montréal, un représentant de la TOHU, de Vélo-Québec, du groupe JPdL, de la Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM et des Muséums nature de Montréal.

Une des premières tâches de ce Comité sera d'identifier des objectifs collectifs pour la destination Montréal.

Remerciements



Tourisme Montréal tient à remercier tous les employés qui ont accepté spontanément d'être membres du Comité vert de Tourisme Montréal et qui ont participé à la réflexion de cette première édition du Guide du bureau vert.

De plus, nous tenons à souligner les initiatives de la Jeune Chambre de commerce de Montréal ainsi que celles de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain qui ont été des leaders en la matière et desquels Tourisme Montréal s'est inspiré pour ce Guide vert.